



Le Roi et le peuple

Tout au long de l'année 2011, les commentateurs se sont demandés comment le Maroc était parvenu à échapper aux tempêtes des crises arabes. Comment le royaume chérifien a-t-il réussi, non seulement à résister à la tourmente, mais à en profiter pour accélérer le processus de modernisation de l'État – lequel s'est traduit, dès le 1er juillet 2011, par l'adoption d'une nouvelle constitution, puis, le 25 novembre, par des élections législatives parfaitement conformes aux critères démocratiques? À cet égard, on ne peut se contenter de constater l'existence d'une exception marocaine : encore faut-il l'expliquer. Or, la réponse à cette énigme figure, au moins en partie, dans le dernier ouvrage du politiste et islamologue Charles Saint-Prot, *Mohammed V ou la monarchie populaire*.

(suite p. 3)

Sous l'égide de l'Académie
des sciences morales et politiques

À l'occasion de la publication du livre
de Charles Saint-Prot

Mohammed V ou la monarchie populaire,
éditions du Rocher

L'Observatoire d'études géopolitiques
(OEG)
et

le Centre Maurice Hauriou de la Faculté
de droit Paris Descartes
organisent un colloque

**Hommage au roi Mohammed V
Maroc : La Monarchie populaire**

Vendredi 23 mars 2012, de 10h à 17h
à l'Institut de France, 23 quai de Conti,
Paris 6^e

Discours introductifs

Xavier Darcos, Secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences morales et poli-
tiques, « Mohammed V, Compagnon de la
Libération »

Michel Degoffe, directeur du Centre
Maurice Hauriou de la Faculté de droit
Paris Descartes

(programme p. 2)

Charles Saint-Prot signe son ouvrage *Mohammed V ou la monarchie populaire* au Salon du livre de Paris, le dimanche 18 mars de 15h à 16 h sur le stand N29 Groupe DDB-Le Rocher

Programme du colloque du 23 mars à l'Institut de France

HOMMAGE AU ROI MOHAMMED V MAROC : LA MONARCHIE POPULAIRE

9h45 Accueil des participants

10 h Ouverture des travaux

Discours introductifs

Xavier Darcos, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, « Mohammed V, Compagnon de la Libération ».

Professeur Michel Degoffe, directeur du Centre Maurice Hauriou de la Faculté de droit Paris Descartes, président de séance.

1^{ÈRE} PARTIE : LA MONARCHIE EN PRINCIPES

Les lois de la politique marocaine, Charles Saint-Prot, directeur de l'OEG

La vision de Lyautey de l'avenir de la monarchie au Maroc, Arnaud Teyssier, historien

La monarchie, garante de l'indépendance et de l'unité nationale, professeur Jean-Yves de Cara

La monarchie et la stabilité constitutionnelle, professeur Philippe Lauvaux

La monarchie marocaine et la religion, Tradition et progrès, professeur Thierry Rambaud

Le Maroc, une puissance trait d'union, sénateur François Grosdidier.

12h45-14 h : buffet-déjeuner offert

14 h reprise des travaux

2^E PARTIE : LA MONARCHIE EN ACTES

La monarchie et l'unité territoriale, Mme Naima Korchi, consultante et juriste internationale

Monarchie et consensus démocratique, professeur Frédéric Rouvillois

Le Roi arbitre et garant des libertés, professeur Christophe Boutin

La monarchie inspiratrice du développement, Arnaud Odier, économiste, essayiste

Les questions économiques et sociales, le développement humain (INDH), professeur Henri Védie

La monarchie et la condition de la femme, Mme Zeina el Tibi, présidente-déléguée de l'OEG

Conclusion : De Mohammed V à Mohammed VI, professeur Michel Rousset, président honoraire de l'université des sciences sociales de Grenoble.

LE ROI ET LE PEUPLE

L'auteur propose donc à la fois une réflexion sur les lois de la politique du Maroc et un passionnant document historique consacré à l'action de ce souverain (1927-1961), seul chef d'État étranger à avoir été admis dans l'ordre des Compagnons de la Libération, qui a marqué l'histoire de son pays en consolidant les bases d'une monarchie réformatrice.

Cette biographie est essentiellement le prétexte à un essai clairvoyant, dont la thèse est résumée par le sous-titre de l'ouvrage : « monarchie populaire » – une expression qui est au fond la véritable clé de l'exception marocaine constatée ces derniers mois, les successeurs de Mohammed V ayant su mettre en œuvre le schéma initié par celui-ci au lendemain de l'indépendance du Maroc

Ce schéma s'articule autour de trois idées : *le réalisme*, qui détermine la démarche politique ; *l'unité*, qui en constitue le principe fondamental, et *l'équilibre*, qui en caractérise les choix institutionnels.

Le premier trait de cette attitude est incontestablement *le réalisme*. Désigné comme successeur de son père en 1927, le jeune sultan de 17 ans allait rapidement manifester les qualités d'un homme d'État : la patience, notamment avec les autorités françaises qu'il importait de ne pas braquer inutilement, mais aussi, la ténacité, et la capacité à prendre des risques.

Patience, obstination et réalisme : ce sont ces qualités éminentes qui ont su faire de Mohammed V le roi libérateur, accueilli triomphalement par son peuple lors de son retour d'exil en novembre 1955. Mais le réalisme ne vaut que s'il est mis au service d'un projet politique digne de ce nom : en l'espèce, la volonté d'établir, ou de rétablir l'unité.

La conscience aiguë de l'importance de l'union et de la réunification de son pays constitue effectivement le fil rouge de l'action politique de Mohammed V, luttant contre les tentatives de division organisées par le protectorat, contre les grands féodaux, puis contre les

ambitions démesurées de certains partis politiques. Dès le départ, Mohammed V a compris que le peuple était « son meilleur allié », scellant une alliance étroite qui se manifesterait en particulier pendant la « révolution du roi et du peuple », au cours de l'exil forcé du monarque, entre 1953 et 1955.

Après l'indépendance, c'est toujours sur cette alliance que se fonde la politique de Mohammed V : alors que les agitations se multiplient, attisées par des politiciens prêts à toutes les aventures, le roi s'appuie sur le pays réel indifférent au bouillonnement politique et au déchaînement des ambitions partisans.

Ce souci de l'unité détermine ainsi la formule institutionnelle choisie par Mohammed V, et reprise par ses successeurs les rois Hassan II et Mohammed VI : celle d'une « monarchie constitutionnelle spécifique réalisant un compromis entre, d'une part, le respect des principes des traditions séculaires du pays, et d'autre part, les techniques d'un constitutionnalisme moderne ».

Charles Saint-Prot expose avec une grande force de conviction que cette « monarchie populaire » se caractérise par un rapport direct entre le chef de l'État et son peuple, par un échange constant entre l'un et l'autre, et au-delà, par un équilibre subtil entre les pouvoirs. Un équilibre qui a pu connaître des variations au cours du demi-siècle qui sépare le Maroc contemporain de la mort de Mohammed V, mais qui n'a jamais été remis en cause. Un équilibre qui, mieux que tout autre peut-être, permet d'expliquer la manière dont le Royaume a su, dans les récentes bourrasques du « printemps arabe », non seulement rester debout et stable, mais poursuivre le processus de modernisation tranquille initié jadis par le roi libérateur et parachevé avec beaucoup de conviction par le roi Mohammed VI.

Frédéric Rouvillois

Article paru dans la revue *Défense nationale*, mars 2012, n° 748.
www.defnat.com

ACTIVITÉS OEG

Colloque d'Abou Dhabi sur la finance islamique

Le 17 janvier 2012, l'OEG a organisé avec l' ECSSR (Emirates Center for Strategic Studies and Research), un colloque qui a eu lieu au siège de l'ECSSR à Abou Dhabi, sur le thème « La finance islamique et l'économie contemporaine ».



La délégation de l'OEG : Michel Ruimy, Thierry Rambaud, Charles Saint-Prot, Zeina el Tibi, Abdel Maoula Chaar, Henri Védie et Bernard Fevry

Colloque du 5 avril : Islam, religion du juste milieu

Le Centre Prisme de la Faculté de droit de Strasbourg, l'OEG et l'ISESCO organisent un colloque sur le thème : « Islam, religion du juste milieu », le 5 avril 2012 à l'Université de Strasbourg. Le professeur Oussama Nabil Ali assure la direction scientifique du colloque au cours duquel prendront la parole : F. Messner, directeur de Prisme, Dr AlTwaïjri, directeur général de l'ISESCO, Charles Saint-Prot, Thierry Rambaud, Eric Geoffroy, Sami Mandour, Ahmed Abbadi, Mustapha Cherif.

Congres des infirmier(e)s francophones

Zeina el Tibi présente une conférence sur le thème « *Les femmes et la société dans les pays arabes francophones : changements, amélioration ou régression de la condition féminine ?* » lors du 5^e Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones qui se déroule à Genève du 20 au 24 mai 2012.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à **Paris**, un bureau à **Beyrouth** pour le Proche-Orient et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot

Présidente déléguée : Zeina el Tibi

Conseil scientifique :

Professeur Jean-Yves de Cara
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Dr François-Bernard Huyghe
*docteur en science politique (hdr),
enseignant à l'École de guerre économique*

Professeur Edmond Jouve
professeur émérite des Universités

Professeur Pierre Pascallon
*professeur agrégé des Universités
à l'université de Clermont-Ferrand*

Doyen Jean-François Poli
Université de Corse

Professeur Frédéric Rouvillois
*Professeur agrégé de droit public,
à la Faculté de droit Paris Descartes*

Professeur Henri Védie
économiste, Groupe HEC

Siège de l'OEG

14 avenue d'Eylau - 75016 Paris

T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28

F. : +33 (0)1 77 72 64 29

etudesgeo@yahoo.com

www.etudes-geopolitiques.com

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h

Bulletin de l'OEG

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187